

Consulter les lois et règlements belges par des autorités étrangères



En général

Ce document donne un aperçu de quelques bases de données/sites web utiles qui peuvent être utilisés pour consulter la législation du gouvernement fédéral belge et des entités fédérées. Tout d'abord, un aperçu est donné d'un certain nombre de bases de données qui contiennent à la fois la législation et les décisions du gouvernement fédéral et des entités fédérées. Ensuite, certaines bases de données relatives à la législation des communautés et régions sont également expliquées.

Bases de données pour le droit fédéral et le droit des entités fédérées

Juridat/Justel

[Juridat](#) est une base de données mise à disposition par le Service public fédéral Justice et contient la législation belge consolidée. Cette base de données est régulièrement complétée et adaptée sur la base des développements actuels. Dans la pratique, il peut y avoir un léger retard, mais l'avantage est que c'est la version consolidée, ce qui la rend plus utile pour rechercher la législation que, par exemple, le Moniteur belge.

Le moniteur belge

Le [site web](#) contient la version digitale des publications officielles du gouvernement fédéral et des communautés et régions. Le Moniteur belge publie les nouvelles lois et les nouveaux décrets et en plus les statuts des personnes morales sont également publiés au Moniteur belge.

Lex.be

[Lex](#) est un moteur de recherche similaire à google. Il permet aux citoyens, aux entreprises et aux organismes publics de rechercher gratuitement la législation et la jurisprudence de manière simple. Il suffit à l'utilisateur d'entrer des mots-clés pertinents dans la barre de recherche. Un autre avantage de [lex.be](#) est qu'il relie des résultats provenant de diverses bases de données telles que le Moniteur belge, [Juridat](#) et d'autres bases de données.

Belgielex.be

[Belgielex](#) est un site web qui fournit des hyperliens vers les bases de données et les données des autorités et des tribunaux belges. Le portail propose entre autres des hyperliens vers les documents publiés au Moniteur belge, les documents de la Cour constitutionnelle, de la Cour de

cassation, les dossiers législatifs des différentes autorités, etc.

Conseil d'État

Sur le site du [Conseil d'État](#), il est possible de rechercher des arrêts et des avis du Conseil d'État. D'une part, le Conseil d'État, en tant que tribunal administratif, se prononce sur les actes administratifs contestés tels que les décisions, les règlements et les permis. D'autre part, le Conseil donne également son avis sur les propositions et les projets de règles législatives et des conflits possibles avec des règles supérieures telles que la Constitution.

Bases de données pour le droit des entités fédérées

Codex Flamand

Dans le [Codex Flamand](#) l'ensemble de la réglementation flamande consolidée peut être consulté du 1er janvier 1985 à aujourd'hui. En général, cette base de données est mise à jour plus rapidement que [Juridat](#), mais le codex flamand ne concerne que la législation flamande.



This project is funded by the European Union's Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid



Base de données des arrêts

Cette [base de données](#) contient la jurisprudence relative à l'application des règlements pour lesquels la Flandre est compétente. Les arrêts qui peuvent être consultés sur ce site ont été rendus anonymes.

Documents législatifs du Parlement de la région Bruxelles-Capitale

Le [site](#) du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale contient une base de données avec les documents législatifs du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée unie de la Commission communautaire commune.

Wallex

[Wallex](#) est la base de données juridiques de la Région wallonne. Cette base de données permet de donner des conseils sur la législation, la jurisprudence, les décisions administratives et les compétences de la Région wallonne.

Gallilex

Le [Gallilex](#) donne un aperçu des lois et règlements de la Communauté française. Il est donc possible de rechercher des articles de loi ainsi que, par exemple, des circulaires.

Des questions ou des informations supplémentaires?
Contacter l'EURIEC

T: +31 (0)88 16 87 380
E: euriec.rik.limburg@politie.nl
W: www.euriec.eu



This project is funded
by the European Union's
Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid

